



Agreste Pays de la Loire



4^e trimestre 2018 - mars 2019
document mis en ligne le 21/03/2019

Conjoncture trimestrielle

EN BREF ...

Le dernier trimestre 2018 est chaud, ensoleillé au cours des deux premiers mois et humide à partir de novembre.

Productions végétales -

Les récoltes de maïs et tournesol s'effectuent dans de bonnes conditions. Les rendements sont corrects. Les semis de céréales d'hiver réalisés mi-octobre présentent un bon état végétatif. Portés par une demande forte, les cours du blé et du maïs sont supérieurs à ceux de 2017.

Les récoltes de pommes et de poires sont accélérées par la douceur climatique, source potentielle de sur-maturité. Des prix de ventes élevés compensent partiellement la faible activité du marché.

Faute de demande, le marché de la tomate connaît une nouvelle crise conjoncturelle alors que la campagne se termine. La faiblesse de la concurrence favorise une bonne fin de saison pour les salades d'automne et le concombre. Le mouvement des « gilets jaunes » perturbe les échanges commerciaux des légumes de saison. La mâche est, en plus, confrontée à un incident d'usage d'un produit de désinfection des sols (métam-sodium) conduisant à l'interdiction totale de ce dernier. Toutefois, globalement, les échanges se font à prix élevé.

Les vendanges sont généreuses et de très bonne qualité. Après une campagne 2017-2018 en retrait, faute de stocks suffisants, les achats du négoce reprennent. Les tarifs se régularisent en corrélation avec le rétablissement des disponibilités.

Productions animales -

En viande bovine, les équilibres commerciaux de cette fin d'année 2018 s'avèrent fragiles. Les disponibilités sont suffisantes pour répondre aux demandes des abatteurs. Les possibilités d'export vers les pays tiers sont restreintes. A l'approche des fêtes de fin d'année, les cotations des jeunes bovins enregistrent des gains de quelques centimes. Les cotations des vaches se stabilisent en fin de période. Le marché du maigre pourrait s'alourdir. Celui des veaux de boucherie est encombré et les cours sont bien bas pour une fin d'année. Le manque de consommation et la pression à l'import pèsent sur les cours des agneaux.

Les cotations porcines ont atteint un palier bas à la fin de l'année. La production de porc augmente très légèrement. La consommation de viandes peu transformées et de charcuterie recule alors que la demande de produits plus transformés augmente. La hausse du prix des intrants, notamment des aliments pour porcins, augmente les coûts de production.

En 2018, les tonnages cumulés d'abattages de volailles baissent de 4 % en Pays de la Loire, alors qu'ils sont en augmentation de 4 % au niveau national. En France, les abattages progressent pour toutes les espèces. Dans la région, ils sont en net repli pour les poulets (qui concentrent 58 % des tonnages).

Industries agroalimentaires -

Le mouvement des « gilets jaunes » affecte les volumes de production, essentiellement en novembre pour les industries des viandes et en décembre pour l'industrie de la boulangerie-pâtisserie et des pâtes. Les commandes sont jugées insuffisantes mais les prévisions sont relativement optimistes.

A LA UNE ...

Grand Plan d'Investissement (GPI)

Le volet agricole du Grand Plan d'Investissement (GPI) est doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans (2018-2022). Il a vocation à être l'un des principaux instruments de la transformation des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois, de la pêche et de l'aquaculture. Il doit permettre d'accompagner les orientations stratégiques des plans de filière élaborés par les interprofessions, par la mise en œuvre de projets concrets dans les territoires.

Trois grands axes structurants ont été définis pour répondre à la fois aux besoins d'investissements des acteurs économiques de l'amont et de l'aval des filières et pour soutenir les dynamiques d'innovation associant les acteurs dans les filières et les territoires :

- transformation de l'amont agricole et forestier,
- amélioration de la compétitivité de l'aval agricole et forestier,
- innovation et structuration des filières.

Voir la suite page 10

Peste porcine africaine

Depuis l'identification en Belgique de deux cas de Peste Porcine Africaine (PPA) sur des sangliers trouvés morts, la maladie, non transmissible à l'homme, continue sa progression et menace le territoire national qui demeure à ce jour indemne de PPA.

Voir la suite page 9

SOMMAIRE

Contexte météorologique	p. 2	Productions végétales	p. 3	Productions animales	p. 7
Industries agroalimentaires	p. 11				

Contexte météorologique

La pluie signe son retour cet automne, mais sans excès. La douceur domine en général sur la région avec des températures moyennes supérieures aux valeurs de saison de 0,5 à 1,5 °C. Le soleil, malgré une fin de période grise, est plutôt généreux avec des gains d'ensoleillement généralisés de 10 à 25 %.

Octobre : plutôt sec, chaud et remarquablement ensoleillé

Les passages orageux des 6, 10, 11, 14, ou encore de la perturbation de fin de mois, concentrent l'essentiel des pluies d'octobre. Les cumuls varient ainsi de 20 mm à presque 100 mm dans le Maine-et-Loire. Globalement, ils sont déficitaires, fortement sur les départements littoraux où ils représentent environ le quart d'un mois d'octobre normal, à l'opposé des collines d'Ernée (53) ou de l'axe des rivières Layon-Mayenne angevine où ils sont excédentaires de 15 à 40 %. Ce mois souffle le chaud la première quinzaine avec des pics de froid en début et en fin de période. En effet, les journées du 05 ; 09 ; ou la période du 10 ou 14, sont une prolongation d'été avec 25 °C à la mi-journée. En revanche, si les gelées sont approchées le 02, elles sont atteintes dans les terres du 27 au 31. Le froid est même piquant le 29 avec l'apparition de flocons très précoces et des températures qui n'excèdent pas les 9 °C. Les températures moyennes fluctuent de 12 °C en Mayenne à 14,5 °C au sud Vendée. A la faveur des maximales élevées, elles sont normales voire au-dessus, jusqu'à plus d'un degré localement dans l'extrême nord de la région. Le soleil est très généreux et de nombreux records sont battus à la Roche-sur-Yon (85) avec 181 heures d'insolation, à Beaucouzé (49) avec 176 h, ou encore à Nantes (44) avec 170 h. Les gains par rapport aux normales varient de 35 à 45 %.

Novembre : contrasté et bien ensoleillé malgré le retour de la pluie

Les cumuls de pluie varient de 80 mm au double dans l'ouest du bocage vendéen. A l'exception des extrêmes nord Mayenne ou sud Vendée, partout ailleurs, ils sont excédentaires et atteignent jusqu'à 2 fois la normale de l'Anjou au Saumurois. A l'exception de la 2e décennie, les jours de pluie sont très présents avec des cumuls notables le 24 avec 49 mm à Château-d'Olonne (85), le 11 avec 39 mm à Pouzauges (85), ou encore le 10 avec 34 mm à Lassé (72). Les températures sont fraîches en début de mois avec ponctuellement des gelées le 03, qui s'avèrent plus généralisées sur la région en 3e décennie (- 5 °C à Marcé (49)) le 21. Entre le 05 et le 15, les températures varient entre 14 et 17 °C à la mi-journée et approchent même les records le 15 avec des valeurs voisines de 20 °C dans le vignoble nantais. Le mois se termine aussi dans la douceur entre 13 et 14 °C. Au final, les alternances de chaud et froid donnent des températures moyennes autour de la normale variant de 7 °C en Mayenne à près de 11 °C dans les îles. Le soleil a su résister aux nombreuses incursions nuageuses et les cumuls d'insolation sont homogènes : environ 100 h à l'intérieur des terres à presque 120 h sur le littoral vendéen. La région observe partout des gains d'ensoleillement par rapport aux normales, qui vont de plus de 20 % à Nantes (44) à 36 % à La Roche-sur-Yon (85).

Décembre : humide et doux malgré peu d'ensoleillement

Les pluies se produisent pour l'essentiel les deux premières décades, notamment le 1^{er} avec un maximum de 50 mm à la Mothe-Achard (85) ou encore le 15 avec 20 mm à Luché-Pringé (72). Autour d'une zone qui s'étend du Layon au Pays de Craon, sont observés les cumuls les plus faibles, de 60 à 80 mm. Ailleurs, les 100 mm sont atteints voire largement dépassés dans les départements littoraux, jusqu'à plus de 150 mm en Vendée. Si ponctuellement des déficits jusqu'à 30 % sont relevés, les excédents dominent sur la région, particulièrement au bord de l'océan, sur les collines d'Ernée et dans la vallée de la Sarthe où ils varient de 40 à 60 %. La douceur domine en début de mois et de 3^e décennie. Au début, les températures matinales près de l'océan tutoient même les records de 1987 avec plus de 13 °C. Deux brèves périodes de froid ont lieu du 13 au 15 où le thermomètre descend à -5,7 °C à Pré-en-Pail (53), puis du 26 au 28 avec de nouvelles gelées moindres mais généralisées. Au final, les températures moyennes sur la région varient de 5,5 °C à 10 °C dans les îles, soit 1,5 °C à presque 3 °C au-dessus des normales. L'ensoleillement est faible surtout les décades 1 et 3. Il faut souvent dans la région remonter à 2002 pour trouver un mois de décembre moins lumineux. Les durées d'insolation fluctuent de 45 heures à près de 70 h près du littoral vendéen. Elles sont largement déficitaires de 15 % à La Roche-sur-Yon qui peine à atteindre les 60 h à 35 % à Beaucouzé (49) avec 45 h.

Département		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		4 ^e trimestre 2018	Normales 1981-2010 ou Moyennes	4 ^e trimestre 2018		Normales 1981 - 2010 ou moyennes		4 ^e trimestre 2018	Normales ou Moyennes 1981-2010	4 ^e trimestre 2018	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44	NANTES-BOUGUENAI	329,4	279,4	6,9	14,4	6,2	13,1	4	11	334h43	280h06
	ST NAZAIRE-MONTOIR	286,0	268,5	6,9	14,2	6,2	13,3	4	13	352h34	290h07
	NORT-SUR-ERDRE	270,1	246,8	6,6	14,3	5,3	13,0	5	15		309h36
49	BEAUCOUZE	286,5	211,6	6,8	13,8	5,8	12,5	7	13	326h06	269h42
	MARTIGNE-BRIAND	225,0	177,6	6,5	13,8	5,9	13,2	7	13		311h24
	CHOLET	276,3	248,5	6,9	13,4	5,6	12,2	6	14		313h06
53	LAVAL	232,5	233,8	6,4	13,2	5,3	12,0	8	14	316h49	273h12
	LE HORPS	254,8	255,2	6,1	11,7	5,0	10,9	7	10		263h42
	ERNEE	248,9	267,8	6,3	12,7	5,6	11,8	5	12		266h24
72	LE MANS	227,8	198,9	6,4	13,7	5,3	12,2	8	17	310h16	253h36
	LUCHE-PRINGE	214,8	196,6	6,6	13,2	6,0	12,4	7	12		293h18
	ROUESSE-VASSE	244,2	243,9	6,4	12,2	5,9	11,3	6	9		282h06
85	CHATEAU-D'OLONNE	258,0	245,7	8,2	14,5	7,8	14,1	4	6	383h30	367h42
	NOIRMOUTIER	224,7	247,4	9,0	14,1	8,1	13,4	0	4		345h54
	FONTENAY	262,2	283,3	7,2	14,7	6,4	13,6	3	12		333h12
	LA ROCHE SUR YON	306,4	310,2	6,7	14,2	6,0	12,7	7	13	351h35	274h41

* Guérande

Source : Météo-France

Productions végétales

Grandes cultures :

Rendements corrects pour les cultures d'été

Le beau temps d'octobre favorise la récolte des cultures d'été dans de bonnes conditions ; fin octobre, elle est presque terminée. Le rendement régional du maïs grain est estimé à 90 quintaux : il est inférieur de 4 quintaux au rendement de 2017, mais supérieur de 3 quintaux au rendement moyen 2013-2017. Les parcelles non irriguées ont souffert de la sécheresse estivale ; en revanche, les cultures irriguées ont pleinement pro-

fité d'un ensoleillement exceptionnel. La production régionale 2018 de maïs grain est en repli de 4 % par rapport à celle de 2017 ; elle recule de 12 % par rapport à la production ligérienne moyenne 2013-2017, en raison d'une surface 2018 inférieure de 14 % à la sole moyenne 2013-2017.

Évalué à 26 quintaux, le rendement régional 2018 du tournesol est égal au rendement moyen 2013-2017 ; il est infé-

rieur de 5 quintaux au rendement record de 2017. La production régionale 2018 de tournesol baisse de 17 % par rapport à celle de 2017 ; elle est équivalente à la production ligérienne moyenne 2013-2017.

Au final, pour la récolte 2018, les Pays de la Loire enregistrent des rendements décevants pour les cultures d'hiver, mais corrects pour les cultures d'été.

Prévisions de récolte en Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2019 - récolte 2018

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2018/2017	Rendement (q/ha)	Évolution 2018/2017	Production (1000 q)	Évolution 2018/2017
Céréales : 674 935 ha dont						
Blé tendre	387 755	-1 %	62	-14 %	24 041	-14 %
Orge d'hiver	63 030	-11 %	60	-10 %	3 782	-20 %
Orge de printemps	3 790	-34 %	49	-2 %	186	-36 %
Triticale	32 390	-7 %	51	-16 %	1 652	-22 %
Blé dur	31 110	-6 %	64	-2 %	1 991	-7 %
Avoine	5 800	-14 %	50	-19 %	290	-30 %
Maïs grain *	119 590	1 %	90	-4 %	10 763	-4 %
Oléoprotéagineux : 142 880 ha dont						
Colza	92 725	16 %	26	-33 %	2 411	-23 %
Tournesol	29 775	2 %	26	-16 %	774	-14 %
Pois protéagineux	9 925	-21 %	38	0 %	377	-21 %
Maïs fourrage	266 530	2 %	120	-6 %	31 984	-4 %

* Maïs grain : dont 15 220 ha de maïs grain humide ; la surface grain + fourrage évolue de + 1,6 % par rapport à 2017
Les surfaces sont celles de la PAC 2018, quasi définitives

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Bonnes conditions de semis et d'implantation pour les céréales d'hiver

Évolution des surfaces au 1^{er} janvier 2019 en Pays de la Loire - récolte 2019

Céréales à paille		
Blé tendre	397 700	+ 3 %
Orge d'hiver	65 300	+ 3 %
Triticale	34 200	+ 6 %
Blé dur	24 900	- 20 %
Avoine	6 000	+ 4 %
Oléagineux		
Colza	78 900	- 15 %

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

La plupart des semis de céréales d'hiver sont réalisés courant octobre, dans de bonnes conditions. Les pluies de novembre et les températures douces favorisent la levée rapide des plantes. Les quelques gelées de décembre endurent les cultures implantées. Fin décembre, les céréales présentent un bel état végétatif.

Les toutes premières estimations, très provisoires, de surfaces en cultures d'hiver indiquent un recul significatif pour le colza et le blé dur, et une progression en blé tendre, orge d'hiver et triticale. Le rendement de la récolte 2018 du colza est

très décevant ; de plus, le manque d'eau de septembre n'a pas permis la bonne levée de nombreuses parcelles, dont certaines ont été finalement retournées et ressemées avec une céréale. En blé dur, la différence du prix payé au producteur par rapport à celui du blé tendre est insuffisante pour couvrir l'écart de coût de production entre les deux cultures.

Confirmation de la progression sensible des cours du blé et du maïs par rapport à ceux de la récolte 2017

Durant ce trimestre, le cours du blé évolue très peu : la production mondiale est revue à la hausse, mais la demande est importante. À partir de décembre, la Russie est moins présente à l'export, mais les blés argentins arrivent progres-

sivement sur le marché. En décembre 2018, le cours moyen du blé tendre rendu Rouen (200 €/t) est supérieur de 1 € à celui de septembre 2018 et de 46 € (+ 30 %) à celui de décembre 2017.

Le cours du maïs baisse courant octobre :

l'Ukraine enregistre une récolte importante de maïs dont elle exporte une partie significative vers l'Union européenne, à des prix très compétitifs. À partir de novembre, le prix du maïs repart à la hausse : en France, l'écart de prix, défa-

avorable au blé par rapport au maïs, incite les fabricants d'aliments pour animaux à utiliser davantage de maïs. En décembre 2018, le cours moyen du maïs rendu Bordeaux (172 €/t) est supérieur de 1 € à celui de septembre 2018 et de 24 € (+ 16 %) à celui de décembre 2017.

Courant octobre, le cours du colza progresse sensiblement ; puis il se stabilise en novembre et décembre. L'UE enre-

gistre en 2018 une récolte de colza d'à peine 20 Mt (en baisse de 10 % par rapport à celle de 2017). De plus, en raison des mauvaises levées liées à la sécheresse de septembre, la surface 2019 de colza de l'UE est prévue en baisse de 8 %. En décembre 2018, le cours moyen du colza rendu Rouen (367 €/t) est supérieur de 9 € (+ 3 %) à celui de septembre 2018 et de 15 € (+ 4 %) à celui de décembre 2017.

Les marchés espèrent de la trêve commerciale intervenue début décembre, entre les USA et la Chine, un signal positif pour la reprise des affaires, notamment des importations chinoises de soja étasunien : sur la campagne 2017-2018, la Chine a importé le tiers de la production de soja des USA.

Quasi-stabilité du rythme trimestriel des chargements portuaires régionaux

Durant ce trimestre, 317 000 t de céréales et d'oléagineux sont chargées dans les quatre ports de la région, contre 332 000 t au cours du trimestre précédent. À mi-campagne 2018-2019, le cumul du trafic régional atteint 649 000 t, contre 604 000 t au 31 décembre 2017 ; soit une hausse de 7 % : + 45 000 t. Cependant, le cumul à fin décembre 2018

est inférieur de 18 % (- 140 000 t) au trafic moyen à mi-campagne pour la période 2013-2017. Au 31 décembre 2018, 510 000 t de blé tendre ont été chargées, ainsi que 55 000 t de maïs, 44 000 t d'orge et 27 000 t de blé dur. Trois destinations se détachent nettement : le Portugal (166 000 t dont 162 000 t de blé tendre), l'Algérie (150 000 t de blé tendre) et

Cuba (121 000 t).

Pour les Pays de la Loire, la synthèse de la campagne 2017-2018 des chargements portuaires de grandes cultures est disponible sur le site internet de la DRAAF : draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr / Données statistiques / Conjoncture / Conjoncture grandes cultures.

Fruits et légumes

Le déficit hydrique réduit l'offre de légumes de plein champ

En début de trimestre, le temps trop doux et les températures assez élevées pour la saison ont obligé les producteurs de pommes à accélérer les dernières récoltes, tout en essayant d'optimiser la coloration. Les conditions climatiques d'octobre et de novembre, marquées par un temps doux, favorisent le grossissement, mais limitent la coloration, qualité indispensable pour répondre aux critères de commercialisation de certaines variétés comme la *Pink-Lady*. Les dernières récoltes sont plus fragiles, avec une légère sur-maturité. Côté marché, l'activité du trimestre est décevante. Les prix sont sous pression constante de la concurrence des fruits du Sud-Est qui dominent le marché. A l'export, les départs

sont faibles. Une qualité moyenne et la concurrence de pays comme la Pologne limitent les expéditions vers l'UE et le grand export. En Val de Loire, le bilan est mitigé, les prix élevés compensent en partie la faible activité.

En Pays de la Loire, la récolte de poires s'achève en début de trimestre. Elle diffère d'une variété à une autre. Celle de *Conférence* est marquée par une forte proportion de petits calibres, mais une qualité correcte. En *Comice*, la récolte se démarque par des taux de sucre élevés, source potentielle de mauvaise conservation, ce qui incite les expéditeurs à accélérer les ventes. Après une campagne d'été relativement active pour

la *Guyot* dans le Sud-Est et la *Williams*, les poires d'automne peinent à se mettre en place. Le marché est lent. Les cours demeurent sous pression. Le manque de mise en avant dans les magasins, les prix élevés et la concurrence de la Belgique pèsent sur l'activité commerciale. Cette situation est accentuée par le mouvement des « gilets jaunes » et l'arrivée des fêtes de fin d'année toujours peu propice à la consommation des fruits. En *Conférence*, des expéditeurs orientent les petits calibres vers le segment de la barquette. Les calibres commerciaux 65-70 et 70-75 mm bénéficient de cours soutenus. En *Comice*, les écarts de prix sont importants. Le bilan de ce trimestre est très inégal.

Fin d'une campagne marquée par des prix élevés en concombre et salade...

En début de trimestre, les bonnes conditions météorologiques favorisent le développement des salades. L'ambiance commerciale relativement calme (demande peu dynamique) fragilise l'équilibre du marché. Un léger retard sur les plannings de récolte est constaté. Des concessions de prix sont nécessaires. Fin octobre, la production sous abri supplante la salade de plein champ. Les disponibilités

baissent, marquant ainsi le terme de la campagne chez certains producteurs. L'absence de concurrence des salades d'hiver du Sud de la France redynamise le marché. Ce dernier reste très fluide jusqu'à la fin de campagne grâce à de bonnes conditions climatiques automnales, lesquelles précipitent l'arrêt des cultures abritées pour la quasi-totalité des opérateurs en région Val de Loire.

Les expéditions de concombres s'achèvent mi-octobre dans de bonnes conditions tarifaires grâce à une faible concurrence européenne et un attrait pour les derniers concombres français. Les acheteurs basculent alors sur d'autres provenances (principalement espagnole). Les producteurs sont satisfaits du déroulement de la campagne 2018.

...dans la moyenne pour les courgettes et très décevants pour les tomates

La courgette, dont les apports se réduisent, reste d'assez belle qualité. Le commerce est fluide auprès d'une clientèle fidèle au produit régional. Les cours se raffermissent en fin de campagne mais restent inférieurs à ceux de 2017 et à la moyenne quinquennale.

Les transactions en tomates marquent le pas à partir de la deuxième décennie d'octobre. Faute d'échanges suffisants, des stocks subsistent. Le marché est déclaré en situation de crise conjoncturelle à partir du 19 octobre puis sort de crise dans les derniers jours du mois. Dé-

but novembre, le déclin des apports est très net, préluant de la proche fin de saison. Les expéditions s'achèvent mi-novembre. La campagne 2018, émaillée de crises conjoncturelles, présente un bilan morose.

Début de campagne laborieux pour la mâche

Au fil des années, la part du marché libre s'amenuise en mâche et laisse une large place à la contractualisation. Le beau temps qui perdure ne facilite pas l'entrée en consommation et l'offre couvre facilement la demande. Dans la dernière décennie d'octobre, l'utilisation dans des conditions inappropriées de « métam-sodium » (produit phytopharmaceutique) dans le Maine-et-Loire, vient perturber le marché. Les conséquences de cet épisode sont perceptibles sur les marchés

traditionnels. L'activité, habituellement importante à l'expédition les fins de semaine, baisse nettement d'intensité à partir de la mi-novembre, se limitant à quelques réassorts quand les commandes ne sont pas tout simplement annulées. Cette situation est également liée au mouvement des « gilets jaunes ». La pression de l'offre est cependant faible et les prix de la mâche conditionnée en barquette restent soutenus. Le peu d'ensoleillement ne stimule pas le

développement de la mâche et les rendements s'avèrent faibles en décembre. L'essentiel de l'offre est dès lors capté par le marché intérieur et les opérateurs ne peuvent répondre que partiellement aux sollicitations des marchés export. La demande est bien présente à l'approche des fêtes de fin d'année. Dans un contexte de faible approvisionnement, la mâche barquette pour les marchés de gré à gré se négocie à des prix soutenus en décembre.

Les mouvements sociaux perturbent également les bons échanges commerciaux de poireau d'hiver et d'allium

En début de trimestre, la production de poireaux et les rendements sont inférieurs à la normale. Cette situation est partagée au niveau européen. Les promotions se mettent en place et l'absence de concurrence assure la hausse des prix. A l'approche des vacances de la Toussaint, la demande est moindre et les prix baissent légèrement. Début novembre, le marché est plus actif, mais la logistique se trouve perturbée par les premières actions des « gilets jaunes ». Ainsi, la demande privilégie la production locale. Comme sur de nombreuses places nationales et européennes, les

cours fléchissent tout en étant supérieurs à ceux de 2017. A la veille des fêtes de fin d'année, et sans surprise, la demande prend du recul et les promotions sont moins fortes. La hausse des cours nationaux et belges permet de revaloriser les lots sans grande difficulté. Pour le début de janvier 2019, les négociations des programmes promotionnels se finalisent.

Le commerce de l'oignon jaune est soutenu. Du fait des conditions climatiques estivales, l'offre est limitée, en particulier celle de gros calibres. Les prix sont en constante progression, portés

par la demande intérieure et l'export. Des expéditions sont anticipées, car les manifestations des « gilets jaunes » perturbent la circulation, surtout le week-end. Le disponible sur le marché se réduit très rapidement. La demande en échalion et échalote est dynamique début octobre puis s'atténue. Les cours élevés se maintiennent. Le marché est actif avant les festivités de fin d'année. L'écart tarifaire entre l'échalion et l'échalote s'élargit. Une différence de prix assez importante est constatée entre l'échalote de semis et la traditionnelle.

Viticulture

Bilan de la campagne 2017-2018 : recul des ventes au négoce et stocks faibles

Après deux années de faible récolte, le bilan de la campagne 2017-18 se caractérise par des stocks faibles au 31 juillet 2018. Les ventes de Muscadet Sèvre et Maine sur Lie, en recul de 22 000 hl en un an, sont prioritairement destinées au négoce (53 % contre 42 % en 2016-17) au détriment des ventes directes. Avec éga-

lement 22 000 hl de moins, la part des ventes de Muscadet AC au négoce reste majoritaire mais en recul : 62 % contre 66 % en 2016-17. En Cabernet d'Anjou, les ventes directes se maintiennent au détriment de celles au négoce qui se réduisent de près de 25 000 hl. Les stocks se replient de 25 %.

En Saumur-Champigny, la part des ventes au négoce s'est également réduite pour assurer les ventes directes qui représentent 70 % des volumes vendus. Les ventes et les stocks de Crémant de Loire sont en hausse. La part vendue au négoce dépasse les 71 %.

Vendanges généreuse et constitution de réserves

Les vendanges se terminent mi-octobre dans de très bonnes conditions. La qualité sanitaire de la vendange est très bonne. La situation est satisfaisante

pour toutes les couleurs. Les rendements sont élevés voire records, permettant de reconstituer des stocks. Plusieurs appellations ont demandé et obtenu l'autori-

sation de constituer un Volume Complémentaire Individuel (VCI) pour anticiper des récoltes futures moins généreuses.

Reprise des achats du négoce

Au 31 décembre, c'est l'appellation Sèvre et Maine sur Lie qui présente la plus forte progression des achats cumulés du négoce en Muscadet (+ 27 % par rapport à la campagne précédente). Les cours du Muscadet, élevés en 2017 faute de production suffisante, se régularisent progressivement en corrélation avec le

rétablissement des disponibilités. En décembre, le prix moyen de vente au négoce du Muscadet s'établit à 125 €/hl pour le AC et 178 €/hl pour le Sèvre et Maine sur Lie. Les achats de Crémant de Loire sont en hausse (+ 21 %) avec un prix moyen relativement stable. En rosé, le négoce a déjà acheté presque 120 000 hl

de Cabernet d'Anjou, soit 14 % de plus qu'en 2017 à période comparable. L'écart est de 25 % pour le Rosé d'Anjou (41 700 hl). Les ventes de vin blancs IGP et sans IG suivent la tendance et augmentent fortement.

IPAMPA : baisse du prix des intrants ce dernier trimestre, due au repli du coût de l'énergie

L'indice du prix d'achat des intrants croît de 1 % en octobre, puis baisse de 0,2 % en novembre et de 0,5 % en décembre. Amorcée en novembre 2018, la diminution s'explique par le repli important du coût de l'énergie. En revanche, la hausse en glissement annuel atteint 4,6 %.

Le prix du pétrole atteint un pic début octobre pour chuter de manière régulière jusqu'à la fin de l'année. Le prix du Brent s'établit à 70,6 €/baril au mois d'octobre contre 50,1 €/baril au mois de décembre. L'impact sur l'indice du prix de l'énergie et lubrifiants en glissement

annuel s'atténue au fil des mois (+ 5,6 % en glissement annuel).

Le prix des engrais et amendements croît pour le sixième mois consécutif (+ 2,2 % en octobre, + 2 % en novembre et + 0,6 % en décembre). Sur un an, il grimpe de 11,5 %. Ce sont les engrais simples qui contribuent le plus à cette hausse. Le prix des engrais azotés s'est apprécié de 3,8 % en octobre, de 3,1 % en novembre et de 1,1 % en décembre, portant la hausse à 15,4 % sur un an.

Le redressement du prix de l'aliment pour animaux, commencé en janvier, se

poursuit (+ 0,9 % en octobre, + 0,6 % en novembre et + 0,3 % en décembre). Depuis le début de l'année, l'alimentation animale voit son coût augmenter de près de 7,8 %. Ce sont les aliments pour gros bovins (+ 8 %) et pour porcins (+ 9,3 %) qui ont le plus augmenté sur un an.

Le prix des biens d'investissements (matériel, ouvrage) marque une pause en décembre après une hausse de 0,5 % en octobre et de 0,3 % en novembre. En un an, l'indice progresse de 3,6 %. Le prix des ouvrages augmente de 3,6 % et celui des tracteurs de 5,2 %.

Productions animales

Bovins mâles de 8 à 24 mois : fin 2018, des prix sous pression

Avec des exportations en berne cette année, le marché des jeunes bovins a été encombré une bonne partie de l'année. Sous pression depuis la mi-mai (hausse de la production italienne au 1^{er} semestre, engorgement des abattoirs français par les vaches laitières, réorientation des viandes polonaises et espagnoles vers les marchés d'Europe de l'Ouest depuis l'été en raison de la dépréciation de la

livre turque), les prix des JB français ont démarré tardivement (mi-novembre) une hausse saisonnière poussive dans le silage des prix italiens et allemands.

Les cotations régionales entrée abattoir observées en fin de trimestre sont de 3,98 €/kg pour la catégorie viande U, 3,80 €/kg pour la viande R et 3,45 €/kg pour la mixte O. Les catégories viande (U et R) sont en retrait d'environ 5 cen-

times/kg par rapport aux moyennes pluriannuelles. Les cours sont également à la peine au niveau européen. Si les abattages régionaux de bovins mâles s'avèrent soutenus au cours du dernier trimestre 2018 (en octobre en particulier), à l'échelle de l'année entière, les volumes abattus, avec toujours moins de JB laitiers, sont de nouveau à la baisse par rapport aux années précédentes.

Vaches : baisse des sorties en décembre et stabilisation des prix

Contrecoup des nombreuses mises à la réforme anticipées en début d'automne (en octobre notamment), dans l'objectif de faire face à des stocks fourragers amoindris par la sécheresse, les volumes abattus se sont nettement réduits en décembre. A l'échelle de l'année 2018, les abattages régionaux (et nationaux) se révèlent finalement supérieurs à ceux de 2017 et à la moyenne des années précé-

dentes, confirmant un flux de décapitalisation enclenché en 2017. Avec des stocks fourragers impactés par la sécheresse de l'année 2018, les animaux proposés à la réforme ne bénéficient pas toujours de conditions de finition optimales, avec pour corollaire des tarifs parfois très bas pour les moins bonnes conformations. Ce ralentissement des abattages, observé en décembre, contribue à stopper la baisse

des cours des vaches jusqu'alors constatée. En fin de trimestre, les cotations observées se situent néanmoins en deçà des valeurs pluriannuelles, en particulier celles des catégories viande U et R. Au niveau européen, les cours sont également dégradés pour des raisons similaires à celles rencontrées en France.

Broutards : le marché du maigre pourrait s'alourdir

Depuis le début de l'année, l'export français de broutards est freiné par une offre limitée (faible niveau des naissances en 2017). Ce recul des exportations est plus marqué pour les mâles que pour les femelles. A l'approche des fêtes de fin d'année, l'activité export vers l'Italie ralentit assez fortement et devient quasi nulle entre les fêtes de fin d'année. Le

Charolais mâle U de 300 kg affiche de la mi-novembre à fin décembre, une stabilité tarifaire remarquable après une érosion progressive de 25 centimes depuis son pic estival de début juillet. A 2,73 €/kg vif, les cotations s'avèrent supérieures de 5-10 centimes/kg aux valeurs moyennes pluriannuelles et très proches des valeurs 2017. La résurgence de la

fièvre aphteuse en Algérie a de nouveau provoqué l'arrêt des exportations françaises de bovins vivants fin décembre. Les envois n'auront donc été possibles vers cette destination qu'entre le 4 et le 31 décembre. Globalement tendu depuis 18 mois par manque de disponibilités, le marché des broutards pourrait donc s'alourdir dans les semaines à venir.

Veaux de boucherie : un marché encombré, des cours bien bas pour une fin d'année

Alors qu'habituellement, les cotations des veaux gras se redressent à partir de septembre, la remontée des cours s'est fait attendre en 2018 ; ces derniers ont péniblement gagné quelques centimes, semaine après semaine, tout en s'éloignant des valeurs moyennes pluriannuelles. Les opérateurs sont inquiets de cette dynamique tarifaire peu encourageante. Un encombrement du marché des veaux de boucherie est à l'origine de cette hausse tardive et laborieuse des cotations. La combinaison de deux

facteurs principaux explique cette situation : des conditions météo peu favorables à la reprise de consommation de ce type de viande et un marché européen encombré avec une production néerlandaise croissante. La production abattue en France et en Europe rencontre donc une faible demande. Les prix moyens d'achat de viande de veau sont au plus bas en France. Les abattages régionaux (et nationaux) observés au cours du quatrième trimestre, mais aussi à l'échelle de l'année 2018 dans sa globalité, sont

de nouveau à la baisse par rapport à ceux des années passées.

Après un été fluide, la demande espagnole en veaux nourrissons s'essouffle et les débouchés nationaux sont limités, alors que les naissances de veaux issus du troupeau laitier connaissent leur pic automnal. Les cotations des veaux nourrissons stagnent au plus bas au cours du trimestre (à 35-40 €/tête pour les veaux laitiers ou normands de 45-50 kg).

Lait de vache : une collecte bio dynamique contrairement à celle du lait standard

En Pays de la Loire, la production laitière automnale est en recul de 5,1 % par rapport à celle de 2017. Les conséquences de l'été sec et caniculaire se font sentir sur la quantité et la qualité du fourrage disponible à cette période de l'année. De plus, la diminution croissante du nombre de producteurs pèse durablement sur le niveau de la collecte. Sur l'année, la production cumulée est inférieure de 1,1 % à celle observée en 2017 (+ 5,1 % par rapport à celle de 2016). Le constat est identique dans tous les départements, plus particulièrement en Vendée et en Loire-Atlantique. Sur le dernier trimestre, le prix moyen (374 €/1 000 l) augmente de 1,6 % par rapport à celui observé l'an passé à la même période. A 353 €/1 000 l, la moyenne annuelle progresse de 1,3 % entre 2017 et 2018 (+ 11,4 % par rapport à celui de 2016). La faiblesse de la production amène à une diminution généralisée de la fabrication de produits laitiers.

Les livraisons de lait bio ralentissent légèrement par rapport à celles du 3e trimestre mais restent toutefois en progression de 14,6 % par rapport à celles de 2017 à période comparable. Sur un an, la collecte de lait bio bondit de 25,2 % et confirme l'impact des nouvelles conversions en bio entamées en 2015 sur la production laitière ligérienne (5 % de la production laitière régionale). Le prix moyen payé (495 €/1 000 l) au 4e trimestre est en repli de 0,8 % par rapport à celui enregistré il y a un an. Le prix moyen annuel est en baisse de 1,1 % par rapport à celui de 2017.

Au niveau national, la situation est similaire. La météo défavorable impacte la production dans les différents bassins laitiers. Ainsi, les collectes trimestrielle et annuelle sont en baisse respectivement de - 3,6 % et - 0,2 % entre 2017 et 2018. La valorisation du litre de lait est stable avec un prix moyen annuel de 357 €/1 000 l (soit + 0,8 % par rapport à

celui de l'an dernier). Le ralentissement de la collecte entraîne une diminution de la fabrication de l'ensemble des produits laitiers dans l'Hexagone.

Au niveau européen, le constat est plus nuancé. Fin 2018, certains pays voient leur production diminuer (Allemagne, Pays-Bas), d'autres au contraire, affichent une collecte plus dynamique que l'an dernier (Irlande, Pologne). Selon les premières estimations disponibles, la collecte européenne s'affiche en légère progression sur un an. La fabrication de produits laitiers reste dynamique en 2018. La demande est soutenue en poudre de lait avec des cours en hausse, portés notamment par l'écoulement de la quasi-totalité des stocks d'intervention en fin d'année. La fabrication de beurre est stable en Europe, mais élevée dans le reste du monde. En conséquence, les cours sont en baisse, même si le niveau de prix reste élevé en comparaison avec celui de l'an dernier.

Ovins : le manque de consommation et l'importation pèsent sur l'évolution des cours

Le manque de consommation et la hausse de la pression à l'import impactent toujours négativement la cotation française qui progresse peu, même à l'approche des fêtes de fin d'année. À 6,33 €/kg de carcasse fin décembre, le prix moyen pondéré des régions calculé par FranceA-

grimer est ainsi inférieur de 35 centimes à sa valeur de 2017 et de 25 centimes à la moyenne pluriannuelle. Après un creux en septembre lié au décalage de l'Aid, les abattages français d'agneaux et d'ovins adultes ont progressé par la suite pour dépasser le cumul annuel observé

les années passées. La perspective d'une absence d'accord dans le cadre des négociations du Brexit semble de plus en plus probable ; d'importantes perturbations du marché français de la viande ovine, bien difficiles à prévoir toutefois, pourraient en résulter.

Lait de chèvre : des perspectives encourageantes mais fragiles

Après un ralentissement en 2017, le développement de la production de lait de chèvre se confirme. La collecte ligérienne de lait de chèvre progresse de 3,6 % entre les 4^{es} trimestres 2017 et 2018. La tendance est identique pour la production annuelle qui gagne 4,3 % par rapport à celle de 2017. Comparé à l'année passée, le prix du lait en 2018 reste stable à 845 €/1 000 l (+ 0,4 %), mais augmente de 1,7 % par rapport à celui de 2016.

Même constat au niveau national avec une production de lait de chèvre en

hausse sur le dernier trimestre comparativement à celui de 2017. Sur l'année, elle gagne 2,6 % par rapport à celle de l'an passé, en lien avec un cheptel caprin en augmentation pour la première fois depuis 7 ans. Les cours progressent aussi cet automne, même s'ils ont tendance à plafonner sur 2018 alors que les charges en élevage augmentent, tirées par le renchérissement du coût de l'énergie et des aliments achetés en fin d'année. Entre le dernier trimestre 2017 et celui de 2018, la fabrication de produits laitiers marque le pas. Malgré une nouvelle hausse des

fabrications sur un an, la consommation de fromage semble avoir atteint un plafond.

La demande hexagonale incite les principaux pays européens producteurs (Espagne, Pays-Bas) à orienter leur production, forte et plus compétitive, vers le marché français avec, à terme, un risque de saturation du marché national. Le plan de la filière caprine, initié durant l'année, doit permettre de réduire cette dépendance aux importations par un soutien de la collecte intérieure.

Porc : cours bas, coûts de production et importations en hausse

Le cours du porc, remarquablement stable, a décliné au cours du mois d'octobre pour arriver à un palier en fin d'année. La cotation porcine (cotation entrée abattoir, classe S, TMP ≥ 60 %, Centre Ouest) ouvre le trimestre à 1,45 €/kg et le ferme à 1,41 €/kg. Les variations se limitent à un intervalle compris entre 1,40 €/kg (au cours du mois de novembre) et 1,45 €/kg (en début octobre). Le cours moyen du quatrième trimestre s'établit à 1,41 €/kg, c'est 0,8 % au-dessous du cours du

même trimestre 2017, mais aussi 3,2 % sous la moyenne triennale 2015-2017. Depuis le début de l'année, le cours moyen se situe 6,7 % sous le cours moyen des années 2015-2017. Dans les autres pays de l'UE, les variations de prix sont du même ordre. Au final, les cotations baissent lors du dernier trimestre pour arriver à un plancher en fin d'année pour tous les pays.

La consommation de porc des ménages

français a subi de nouveaux reculs marqués en 2018 dans un contexte de hausse modérée des prix de détail. Avec une tendance de baisse généralisée en achats de viande de la part des ménages, l'attrait moindre en viande de porc et charcuterie se confirme. Selon le Panel Kantar, comparés à l'année précédente, les achats de porc frais en volume reculent de près de 4,4 % et ceux de charcuterie de 2 %. Cependant, sur la période de 4 semaines se terminant au 30 décembre, les achats

de porc ont enregistré une baisse encore plus importante par rapport à la même période de l'année précédente pour tous les morceaux. Il faut noter que ce constat concerne les viandes peu transformées. La consommation de produits transformés, tels que les préparations de plats et de conserves à base de viande de porc, n'est pas représentée et pourrait connaître une tendance différente.

En cumul annuel, les tonnages de viandes de porc abattus (en tec) progressent légèrement dans la région (+ 1,4 %) et en Bretagne (+ 0,8 %), mais moins sur la France (+ 0,2 %). En revanche, sur le dernier trimestre, les abattages sont en baisse sur le bassin breton (- 1,4 %) et en augmentation en Pays de la Loire (+ 3,5 %).

Le solde commercial se dégrade en volume et encore plus en valeur sur le cumul des 11 derniers mois de 2018 par rapport

à la même période de 2017. Les importations de viande porcine progressent de 3,5 % en volume (en tec) et les exportations restent équivalentes. Les viandes les plus exportées sont des viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, soit 77 % du total en volume. C'est un marché en expansion par rapport à 2017, mais les prix unitaires ont baissé. L'augmentation de la demande française a concerné toutes les viandes porcines. Les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, donc peu transformées représentent encore 59 % des tonnages mais seulement 47 % en valeur. Les produits plus transformés (les plats préparés, les conserves et les jambons, salaisons) gagnent du terrain en volume (plus de 8,3 % par rapport à 2017) mais aussi en valeur. La part de ces produits transformés, plus onéreux, pèse près de 51 % des importations en valeur

sur les 11 premiers mois de 2018.

Le coût des intrants se relève sur la dernière période (+4,6 % sur l'année 2018). Selon l'IPAMPA France entière, le prix de l'aliment pour porcins se redresse depuis le début de l'année et gagne 9,2 % sur l'année et 4,3 % sur le dernier trimestre. Depuis 3 mois, la marge brute des éleveurs naisseurs-engraisseurs diminue pour se stabiliser à 946 €/ truie/ an au mois de décembre. En moyenne annuelle, elle est en 2018 légèrement inférieure à la moyenne quinquennale.

La vigilance reste de mise vis-à-vis de la peste porcine ; des mesures de protection importantes sont déployées à la frontière franco-belge (battues de sangliers et construction d'une clôture) afin que la France reste indemne (*voir « à la une »*).

Peste porcine africaine suite de la page 1 « à la une »

Une zone blanche délimitée par une clôture de 46 km avec vide sanitaire des populations de sangliers et une zone d'observation ont été mises en place à proximité de la frontière belge. Les mesures de surveillance sont renforcées sur le reste du territoire. Un arrêté portant sur les mesures de biosécurité à mettre en œuvre dans les exploitations détenant des suidés a été publié le 16 octobre 2018. Il concerne tous les détenteurs de porcs et sangliers et est applicable sans délai, hormis certaines mesures nécessitant des aménagements structurels.

Afin de disposer d'une identification exhaustive de tous les sites de détention de suidés (élevages et particuliers), les DDPP et la DRAAF ont largement diffusé des documents de déclaration des détenteurs. Des plaquettes de sensibilisation aux mesures de biosécurité et à la déclaration de tout signe clinique ont également été distribuées. Des liens internet vers la plate-forme d'épidémiosurveillance sont disponibles sur l'internet de la DRAAF. Les enjeux sanitaires et économiques sont importants pour la région des Pays de la Loire, notamment en termes d'exportation. En cas de détection d'un cas dans la faune sauvage, la France ne pourrait recouvrer son statut indemne que 12 mois après le dernier cas et sous couvert d'une surveillance favorable.

Aviculture : baisse des abattages régionaux de poulets en 2018

Les abattages régionaux de poulets et coquelets baissent de près de 7 % par rapport à 2017. Ce recul s'explique pour l'essentiel par la fermeture fin mai de l'abattoir Doux de Chantonay, spécialisé en poulet export. Hors poulet export, les abattages régionaux progressent de 1,5 %, tant en poulet standard qu'en poulet sous signe de qualité ; cinq abattoirs sur dix-sept concentrent 60 % des tonnages. En France, les abattages de poulets progressent de 2 %, hausse marquée notamment dans d'importants établissements de Bretagne et de l'ancienne région Aquitaine (dans cette région, rattrapage de la production après une année 2017 pénalisée par l'épizootie aviaire). Le solde des échanges de viande de poulet reste négatif de janvier à novembre, dans la continuité des quatre années précédentes. Les exportations baissent de 1 % (le recul marqué vers l'Afrique et le Moyen-Orient ne compensant pas la progression des envois vers l'Union européenne) tandis que les importations augmentent de 4 %, principalement depuis la Pologne, la Belgique et l'Espagne.

Les abattages de dindes augmentent de 2 % dans la région et sont quasiment stables en France, par rapport à des niveaux 2017 au plus bas. Sur l'année, le

volume ligérien abattu reste en repli de 5 % par rapport à la moyenne quinquennale. L'activité régionale est concentrée majoritairement dans deux abattoirs. Le solde des échanges de viandes et préparations de dinde est négatif, avec des importations stables et une baisse de 10 % des volumes exportés (notamment vers l'Allemagne et le Bénin).

En 2018, les abattages régionaux de canards sont quasiment stables, en canard à rôti comme en canards gras. Par rapport aux moyennes quinquennales, le volume abattu est en baisse de 1 % en canards à rôti et de 8 % en canards gras. Pour ces derniers, sauf en 2015, la baisse des tonnages régionaux est continue depuis 2011. A contrario, la dynamique nationale reste forte (+ 41 % en tec), du fait des fortes hausses dans les ex-régions Aquitaine et Midi-Pyrénées (plus des deux tiers des abattages), impactées au premier semestre 2017 par la grippe aviaire.

En pintade, les abattages régionaux sont en hausse de 3 % par rapport à une période 2017 particulièrement défavorable (et deux années 2015 et 2016 au plus haut depuis dix ans). Abattages ligériens et consommation de pintades retrouvent sur la période des niveaux proches des moyennes quinquennales. La région

concentre près des trois quarts des abattages nationaux, et les deux abattoirs de Maine-et-Loire près de 80 % de l'activité régionale.

L'indice aliment ITAVI est en repli pour toutes les volailles entre octobre et décembre ; mais sur l'année, la hausse de l'indice reste marquée : 8 % pour les dindes et pintades, 10 % pour le poulet standard, 14 % pour les canards et 15 % pour le poulet Label. De même, l'indice IPAMPA de l'aliment pour volaille est en hausse continue pour toutes les espèces entre février et décembre. Les prix à la production des principales espèces progressent en 2018, de 2 à 3 % selon l'espèce. Leurs niveaux sont dorénavant proches des moyennes quinquennales.

En 2018, la consommation apparente totale de viandes de volailles serait en hausse pour toutes les espèces. Elle serait particulièrement marquée pour les canards, après deux années de baisse. Sur l'année, les volumes d'achats des ménages sont en baisse pour la dinde et le poulet. Ils progressent pour le canard, la pintade, les élaborés de volaille et la charcuterie à base de volaille.

Œufs : en 2018, moins de la moitié des œufs achetés dans les grandes surfaces sont issus d'élevages en cage

En cumul sur les trois premiers trimestres 2018, la production française d'œufs de consommation calculée par modèle est estimée à 10,9 milliards d'unités, en repli de 2,8 % par rapport à 2017.

En décembre, le prix à la production de l'œuf et la Tendence nationale officieuse (TNO) sont inférieurs d'environ 30 % aux niveaux particulièrement élevés de décembre 2017 (forte demande pour les œufs français suite à la crise du Fipronil). Mais, depuis septembre, ils sont tous deux supérieurs à leurs moyennes quinquen-

nales 2013-2017. D'août à décembre, les cours de l'œuf ont été en hausse continue. En fin d'année, les cours sont supérieurs à ceux de la fin 2015 et 2016. Le marché des œufs est porteur, à la faveur d'une offre faible et d'une demande soutenue qui assure la fermeté des cours. En janvier 2019, le marché de la consommation, atone, s'oriente vers l'industrie, et vient alourdir une offre déjà largement suffisante. Le cours moyen de l'œuf industrie baisse de plus de 30 % par rapport à décembre. Les cours remontent légèrement en février.

En 2018, avec des prix globalement en hausse, les achats d'œufs par les ménages français progressent légèrement en volume par rapport à 2017 (+ 0,5 %). L'augmentation des achats d'œufs biologiques et plein air compense le repli de ceux d'œufs cage (- 4 %). Selon l'interprofession de l'œuf, en 2018 et pour la première fois, les œufs issus d'élevages alternatifs représentent plus de la moitié des œufs vendus en hypers et supermarchés, avec 51,8 % de part de marché en volume.

Cuniculiculture : production et consommation toujours en recul

En 2018, les abattages de lapins sont en repli sensible en France (- 7 %), dans la continuité des années 2016 et 2017. La baisse est de 9 % dans l'ensemble des six abattoirs du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et ex Poitou-Charantes), qui concentrent 73 % des abattages nationaux.

Le cours national du lapin vif départ élevage débute sa baisse saisonnière en décembre. A 1,96 €/kg, il est en recul de 6 % par rapport à novembre. En 2018, les cotations du lapin ont toujours été supérieures à celles de l'an passé. Sur l'année, la cotation moyenne progresse de plus de 4 % par rapport à celle de 2017. Comme pour les volailles, l'indice

de l'aliment pour lapins est orienté à la hausse en 2018, plus particulièrement en fin d'année.

Les volumes d'achats cumulés des ménages en lapin frais restent en net repli en 2018, sur le lapin entier comme sur le lapin en morceaux (- 15 %).

Commerce extérieur régional : le solde commercial des produits agricoles et agroalimentaires devient négatif en 2018

En 2018, tous produits confondus, les exportations ligériennes s'élèvent à 22 milliards €, en hausse de 22 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. L'année a été particulièrement favorable, en Loire-Atlantique, dans les secteurs des navires et bateaux, et en construction aéronautique et spatiale. Ainsi, avec 3,6 milliards €, les exportations des produits agricoles et agroalimentaires ne représentent plus que 16 % des exportations régionales (22 % sur la période 2013-2017). Ce niveau d'export est en repli de 7 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Les produits agricoles bruts recouvrent principalement les céréales, les fruits et légumes et les animaux vivants et produits de l'élevage. Leurs exportations s'élèvent à 939 M€ en 2018, en repli de 1 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Avec 2 684 M€, les exportations des produits transformés baissent de 3 % par rapport à 2017 et de 9 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les reculs sont sensibles pour les produits laitiers et les produits alimentaires divers, et dans une moindre mesure pour les viandes. À l'inverse, les secteurs des boissons et de la boulangerie et pâtisserie industrielles voient leurs montants export progresser. Du fait de l'importance de ces différents secteurs au sein des départements, en 2018, l'export des industries agroalimentaires est en fort recul en Mayenne (- 24 %) et en léger repli en Sarthe et Loire-Atlantique. Il progresse en Maine-et-Loire et Vendée.

De leur côté, les montants des importations augmentent de près de 7 %. De ce fait, le solde commercial des produits agricoles bruts et transformés régionaux devient négatif pour la première fois en 2018.

Grand Plan d'Investissement (GPI) suite de la page 1 « à la une »

Ce plan a été présenté aux représentants du monde agricole et agroalimentaire des Pays de la Loire, le 22 novembre 2018, par son ambassadeur national avec l'ensemble des partenaires financiers.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/gpi>

Industries agroalimentaires

Le mouvement des « gilets jaunes » affecte les volumes de production, essentiellement en novembre pour les industries des viandes et en décembre pour l'industrie de la boulangerie-pâtisserie et des pâtes. Les commandes sont jugées insuffisantes mais les prévisions sont relativement optimistes.

Industries des viandes : l'activité est soutenue en octobre (viande rouge) et en décembre (volailles festives) mais perturbée en novembre. Les prix des matières premières, en hausse, sont répercutés progressivement sur les prix de vente.

Industries de la boulangerie-pâtisserie et pâtes : la demande à l'export se renforce mais la demande intérieure se tasse. Les prix des matières premières, principalement les céréales, sont en croissance, sauf en novembre, sans répercussion sur les prix de vente.

Source Banque de France - enquêtes mensuelles - octobre à décembre 2018

Le point du trimestre : les appels à projets en cours

L'appel à projets « Agriculture et Alimentation de Demain » est ouvert jusqu'au 31 octobre 2019 à midi. Il s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 « Innovation et structuration des filières » du volet agricole du grand plan d'investissement (GPI) qui vise à accompagner le développement des filières des produits agricoles, agroalimentaires, de la pêche et de l'aquaculture et accélérer la transformation de ces secteurs. L'objectif de cet appel à projets est de financer les meilleurs projets de recherche et développement, portés par une entreprise, collaboratifs ou non, d'un montant d'au moins 2 M€.

Pour en savoir plus :

<http://www.franceagrimer.fr/fam/Investissements-d-Avenir/Grand-plan-d-investissement/Appel-a-projets-Agriculture-et-Alimentation-de-Demain>

Les entreprises - revue de presse -

Source : AGRAAlimentation, RIA, Ouest France, Les Echos, Banque de France, lettre de l'API d'octobre à décembre 2018

Loire-Atlantique

Les Côteaux nantais ouvre 35 % de son capital pour accueillir Quadia, fonds d'investissement d'impact social suisse, Unexo capital (Crédit agricole) et Océan participations (Crédit mutuel). Le fabricant de jus de fruits et de compotes lève au total 5 M€ auprès de ces trois acteurs. Trois objectifs sont assignés à l'opération : finaliser les différentes phases d'investissement dans l'outil de transformation Cototerra, renforcer l'approvisionnement (augmentation de 30 ha de la surface en vergers, consolidation des partenariats avec les exploitations en biodynamie en France et en Europe) et partir à la conquête de nouveaux marchés. La PME familiale (140 salariés permanents) prendra aussi possession en 2019 d'un site sur le nouveau MIN nantais à Rezé. La société a réalisé un chiffre d'affaires 2017/2018 de 20,4 M€ dont 14 % à l'international.

My Bacchus prépare le lancement de son premier objet connecté autour du vin et à destination du grand public : BacchusOne. L'objectif est d'aider le consommateur à conserver et à déguster sa bouteille de vin. Des capteurs reliés à une application mobile mesurent la température du vin et en déterminent ses conditions optimales de conservation. D'ici à trois ans, la startup espère, avec huit salariés, réaliser un chiffre d'affaires de

plus de 2,5 M€.

Le Distiloire (4 salariés, fondé en 2017) lance Meskad, le premier Pastis nantais 100 % naturel et artisanal. La distillerie artisanale est basée à Nantes et dispose d'un atelier à Saint-Mars-de-Coutais. Le Meskad (« mélange » en breton), est élaboré sur une base d'alcool de blé, avec plus de 20 plantes et épices naturelles bio, dont certaines cultivées localement en Val de Loire.

Eurial devrait acquérir en janvier 2019 la société allemande Rotkäppchen Peter Jülich Group. Cette entreprise, forte de 138 salariés pour 40 M€ de chiffre d'affaires, dispose de trois marques fortement présentes en grande distribution, dont le numéro un allemand du fromage de chèvre. Eurial réorganise parallèlement certains sites industriels et ses flux logistiques de lait à l'échelle européenne (générant une économie annuelle de 1,1 M€) ou encore réduit les consommations énergétiques des sites industriels ultra-frais (400 k€ d'économies annuelles). Eurial transforme le lait de 3 800 producteurs de lait de vache conventionnel, 600 producteurs de lait de chèvre et 250 producteurs de lait de vache bio. Elle compte 4 800 salariés et a réalisé 2,3 Mds€ de chiffre d'affaires en 2017, dont 35 % à l'international.

Miti, société spécialiste de la crevette élaborée, créée en 2002, est reprise par Cité marine, filiale du groupe japonais Nissui, numéro un mondial des produits de la mer. Le groupe Cité marine, chef de file français du poisson élaboré, emploie 1 500 salariés sur 6 sites de production. Il est actionnaire de 30 % de Miti depuis un an. Comptant désormais 80 salariés, Miti s'installe dans de nouveaux locaux de 4 000 m² sur le pôle agroalimentaire de Rezé jouxtant le nouveau MIN. Miti a réalisé un chiffre d'affaires de 19 M€ en 2018 (exercice clos en septembre) en hausse de 10 % versus 2017. Une croissance de 15 % est attendue en 2019, portée par le nouvel outil, le dynamisme commercial de Cité marine et la demande du marché.

Méchinaud investit 4 M€ à proximité du nouveau MIN de Rezé. Avec 10 709 m² de locaux industriels et bureaux sur un terrain de 25 000 m², le producteur de plantes aromatiques, mini légumes, jeunes pousses de salades et fleurs comestibles double sa capacité de conditionnement et améliore sa logistique. Depuis ce site, Méchinaud commercialisera tous les produits de son site de production basé à Haute-Goulaine, mais également ceux de producteurs locaux. La société va ainsi répondre à la demande des marchés, de développer la production locale bio des herbes et de mettre en place une nouvelle technologie de conditionnement

pour développer le prêt à l'emploi.

Nat'inov, société d'extraction de principes actifs de plantes, réfléchit à une extension ou à une réorganisation de son site de production de Saint-Lézin. Racheté en 2015 par Laffort, groupe bordelais de recherche œnologique, Nat'inov a vu son chiffre d'affaires s'accroître de 25 % en deux ans pour atteindre 5,3 M€, dont la moitié dans les compléments alimentaires. Fondée en 2001, cette PME de 38 personnes se distingue par un approvisionnement essentiellement français, et même régional pour 30 % des apports. De plus, la moitié des productions est estampillée bio. L'entreprise vise un développement à l'export, l'international représentant déjà 30 % des ventes.

France génoise solde un plan de sauvegarde et 400 k€ de dettes grâce à une collecte de 300 k€ auprès de 209 prêteurs via une plate-forme de crowdlending. Fondée en 1992 et basée à Villedieu-la-Blouère, la PME, spécialisée dans la fabrication de génoises et de fonds de tartes pour les professionnels de la pâtisserie, emploie une trentaine de salariés pour un chiffre d'affaires de 3,5 M€. La société pourra ainsi allouer plus de moyens financiers sur son développement commercial et emprunter pour financer ses projets de développement.

Elivia annonce une première expédition de viande bovine française vers la Chine, suite à l'agrément délivré en juillet dernier par les autorités chinoises à deux sites d'abattage en France, après 17 ans d'embargo lié à la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Cette première livraison en Chine de viande bovine issue d'élevages des Pays de la Loire constitue pour Elivia une première étape dans la construction d'une stratégie sur le long terme pour se positionner sur un marché à potentiel et source de création de valeur pour les éleveurs ligériens.

Mayenne

Lactalis achète la division ultra-frais de Nestlé en Malaisie. Le périmètre représente un chiffre d'affaires de 21 M€. Le montant de la transaction avoisinerait les 32 M€.

Lactalis achète à Kraft Heinz Canada une partie de sa division « fromage naturel » pour 1,1 Md€. Parmi les marques concernées figurent Cracker Barrel, P'tit Québec et aMOOza!. En 2017, cette division a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 374 M€. L'opération s'effectue via le

groupe italien Parmalat, filiale de Lactalis. La transaction reste soumise à l'approbation des autorités de réglementation canadiennes et devrait être effective au deuxième trimestre 2019. Kraft Heinz reste propriétaire d'autres marques comme Philadelphia, Cheez Whiz et Kraft Singles.

Lactalis a réussi à porter sa participation à 95,81 % du capital de sa filiale italienne Parmalat, ce qui lui permet de retirer Parmalat de la cotation à la Bourse de Milan.

LDC investit à Vaiges en Mayenne dans une nouvelle usine. Le groupe a pour ambition de transformer 45 % des volumes de coproduits générés par ses 70 abattoirs hexagonaux de volailles en petfood et autres aliments pour l'aquaculture, en France et à l'export. L'unité d'environ 8 000 m² entrera en service début 2020 avec une trentaine de salariés. Une entité ad hoc a été créée, baptisée Poultry feed company et dotée d'un capital social de 8 M€, détenu à hauteur de 40 % par LDC et de 60 % par deux autres actionnaires, dont une PME chilienne, Terramar, spécialiste de l'aquaculture, opérant en Asie et en Europe. L'investissement est estimé entre 30 et 40 M€. Le groupe mettra fin en décembre 2019 aux contrats d'externalisation de traitement de ces coproduits.

Sarthe

LDC est en négociation exclusive avec la société Rémi Ramon située à Javron-les-Chapelles (53). Cette entreprise détient deux sites spécialisés dans la transformation de volailles haut de gamme et label rouge. Elle a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 68 M€ et dégagé 6 M€ d'excédent brut d'exploitation. L'intégration, soumise à l'avis de l'Autorité de la concurrence, est prévue sur l'exercice 2019-2020.

Au premier semestre, le chiffre d'affaires du groupe LDC, à 1,9 Md€, est en croissance de 4,9 %. Les ventes du pôle volaille s'élèvent à 1,4 Md€, soit une progression de 4,4 %, qui intègre les activités de la société Favreau au 1er mars 2018, les activités de produits élaborés reprises à Doux Quimper au 22 mai 2018 ainsi que les sociétés Couthouis et Périody depuis le 1er juillet 2018. A périmètre identique, la hausse est de 2,4 %. LDC s'attend à un bénéfice d'exploitation annuel en retrait par rapport à celui de l'an passé, en raison de la hausse du coût des aliments pour volailles. Pour le premier semestre

de son exercice décalé (de mars 2018 à fin août 2018), LDC annonce un bénéfice opérationnel de 91,1 millions d'euros, en baisse de 2,3 % par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent, et un bénéfice net semestriel de 68,3 M€ (-,3 %).

L'abattoir de porcs Vallegrain, basé à Chérancé, a été placé le 8 novembre en redressement judiciaire avec 2 autres filiales du groupe familial : Vallegrain distribution (Perche) et Vallegrain Paris Rungis (Paris). L'an passé, Vallegrain abattoir avait dégagé un chiffre d'affaires de 17,5 M€, en recul de 2,72 % et à peine retrouvé l'équilibre, avec un résultat net de 63 k€, contre une perte de 403 k€ en 2016. Le site affiche un effectif moyen stable, à 119 personnes. Spécialisé dans la transformation du porc en saucisse, conserve ou viande, Vallegrain (420 salariés, 5 sites de productions), connaît depuis plusieurs années des problèmes de trésorerie.

La Sablésienne, biscuiterie reprise en 2003 par Amélie Loret, poursuit son développement par l'ouverture de deux nouvelles boutiques à son enseigne, à Angers et à Kyoto au Japon. La biscuiterie disposera au total de 7 magasins dédiés en France et de 2 au Japon. Fondée en 1962, La Sablésienne confectionne une centaine de tonnes de biscuits et 10 tonnes de chocolats par an. La société, qui comptait 3 personnes à la reprise, est aujourd'hui forte de 28 salariés, dont 10 à l'atelier de production et une douzaine dans les magasins de l'enseigne. Le chiffre d'affaires progresse de 10 % ces dernières années.

Bel et l'Association des producteurs de lait Bel ouest (APBO) ont décidé de renforcer le partenariat initié en décembre 2017 sur le prix du lait acheté aux éleveurs, les volumes de collecte et la valorisation des pratiques agricoles à valeur ajoutée. L'accord reconduit sur 2019 prévoit la garantie d'un prix de référence moyen pour le lait acheté aux producteurs de l'APBO (de 350 euros pour 1 000 litres) et la valorisation de pratiques d'élevages différenciantes, sous forme de primes mensuelles : à hauteur de 15 euros pour 1 000 litres concernant l'alimentation sans OGM pour les troupeaux laitiers, et de 6 euros pour 1 000 litres pour la mise en valeur du pâturage (engagement de 150 jours minimum). Le lait des produits Mini Babybel, Kiri, Boursin, Cousteron et Port-Salut fabriqués au sein des usines Bel

françaises provient désormais de vaches nourries sans OGM et avec un accès facilité aux pâturages. L'APBO représente plus de 800 producteurs implantés sur six départements : l'Orne, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Mayenne.

Vendée

A Luçon, Eurial investit dans une nouvelle ligne de production pour élargir sa gamme. L'usine emploie 165 salariés en ETP et produit 19 000 tonnes de produits emballés par an dont 12 200 tonnes de mozzarella.

La Maison Royer, spécialiste de l'élevage d'escargots en mode biologique et de leur transformation en plats cuisinés ou en produits cosmétiques, investit 1,5 M€ dans un bâtiment de 900 m² aux Herbiers. La surface de son parc d'engraissement sera doublée pour la porter à 8 400 m². La Maison Royer vise le cap des 20 tonnes de gastéropodes élevés en 2020, contre 10 tonnes aujourd'hui, l'activité de transformation en produits cosmétiques étant en pleine expansion. L'année 2018 devait se solder par un chiffre d'affaires de 1,5 M€, contre 1 M€ en 2017.

Petit navire, conserverie de poisson filiale du groupe Thai union, implante une équipe logistique de 25 salariés en Vendée sur la plate-forme multi-activités et multi-clients de FM Logistic France, à l'Herbergement. Les approvisionnements arrivent de Montoir, de l'usine Petit-Navire de Douarnenez et du Portugal. Des mutualisations de moyens logistiques vers les enseignes de distribution pourraient avoir lieu dans ce cadre avec le fabricant de biscuits apéritifs Europe snack.

La Sablaise, spécialisée dans les produits à base de poisson, investit plus de 2 M€ dans le doublement de sa surface à Olonne-sur-Mer. L'extension de 1 200 m² abritera des salles de production et des espaces de stockage froid additionnels, ainsi qu'un espace d'accueil pour les visiteurs. La Sablaise (4 M€ de chiffre d'affaires, 26 salariés) a gagné 1 M€ de chiffre d'affaires au cours des trois dernières années. Dans le même temps, la part du frais est passée de 10 à 60 % aux dépens de la conserve. Une partie de l'offre est en bio, cette catégorie de produits ayant largement contribué à la croissance de la PME. Historiquement tournée vers la GMS, l'entreprise a réduit à 45 % la part du chiffre d'affaires réalisé

par ce canal. Le réseau bio spécialisé représente désormais un quart des ventes, le reste se partageant entre la sous-traitance en marque blanche, les détaillants et épicerie fines. En mars 2018, La Sablaise a repris la conserverie Hennequin, sur l'île d'Yeu. Cette société de 10 personnes, réalisant un chiffre d'affaires d'1,2 M€ sous la marque «Conserverie de l'île d'Yeu», apporte une complémentarité en termes de réseau de distribution et de produits, notamment dans la fumaison frais. Cette acquisition apporte aussi un surcroît de notoriété liée à l'île d'Yeu.

Tugdual Rabreau et Olivier Vallée, les fondateurs de Paso, ont acquis la société Gofrino, à Waremme en Belgique. Cette société de 15 personnes, affichant 1,8 M€ de chiffre d'affaires, est spécialisée dans la gaufre de Liège vendue sous forme cuite ou congelée en GMS et à des grossistes. Elle produit aussi des pâtons pour des opérateurs tels les parcs d'attraction ou les vendeurs saisonniers.

Le groupe coopératif Cavac investit 4,2 M€ à Mouilleron-le-Captif dans un nouveau centre de stockage de légumes secs. Ce bâtiment est équipé de 18 cellules d'une capacité de 100 à 400 tonnes. La station gagne ainsi 4 500 tonnes de stockage supplémentaires, exclusivement pour l'alimentation humaine. Ce silo contiendra principalement des haricots blancs (40 %) et des lentilles (40 %). Le groupe coopératif produit déjà 6 500 tonnes de légumes secs, marché porté par l'appétit des consommateurs pour les protéines végétales d'origine française, la production nationale ne couvrant que 35 à 40 % des besoins. L'ambition du groupe est de porter cette production à 10 000 tonnes dans les deux à trois ans et de devenir ainsi le leader français de la production de légumes secs. Au-delà de cette station, la Cavac mène une politique d'innovation culturelle, mobilisant 6 techniciens sur ce sujet. Côté aval, le groupe cherche à élargir ses débouchés en développant de nouveaux produits, de nouvelles marques, dont Aim&Bio et de nouveaux référencements.

Le groupe Cavac publie, pour son exercice 2017/2018, un chiffre d'affaires de 952 M€, en hausse de 6,5 %. Le groupe dégage un résultat de 7 M€ contre 5,4 M€ sur l'exercice précédent. Le résultat dégagé par les filiales égale celui de la coopérative. Sur cet exercice, le groupe a franchi le cap des 10 % de son chiffre d'affaires en lien avec la Bio. Dans les productions

végétales, la coopérative tire son épingle du jeu grâce à l'importance de ses filières qualité contractuelles qui avoisinent 65 % des volumes. Le contexte est plus difficile pour les activités animales (57 % du chiffre d'affaires du groupe), particulièrement les productions bovine, porcine et cunicole. L'exercice a été marqué par un niveau d'investissement record à 27 M€, notamment dans la construction d'un centre de travail du grain de 38 000 tonnes à Aizenay (10 M€), d'un centre de stockage de légumes secs à Mouilleron-le-Captif (4,2 M€) et l'extension de l'usine de fabrication d'aliments de Fougeré pour 5 M€.

Sodebo met sur le marché « Pasta-Cook », des plats de pâtes prêts à cuisiner. Sodebo a enregistré en 2017 un chiffre d'affaires de 434 M€, en hausse de 8,5 %.

Le fabricant de plats cuisinés Gastromer lance un agrandissement de 1 500 m² de son site de production, basé à Notre-Dame-de-Monts. Un budget de 4 M€ est consacré à cette extension et à l'achat de nouveaux équipements, permettant à Gastromer d'accompagner sa croissance. En 2017, la PME de 110 salariés a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 4,2 % à 17,21 M€ pour un résultat net de 882 k€. Pour porter ses développements, l'entreprise devrait procéder à court terme à une vingtaine d'embauches.

Fleury Michon a vu ses ventes progresser de 4,7 % au troisième trimestre 2018 (vs 3eT 2017) pour atteindre un chiffre d'affaires de 186,6 M€, en grande partie grâce à ses récentes acquisitions : Paso et Good Morning. Sans ces deux entités, les ventes progressent de 1,2 %. Si les ventes en grandes surfaces progressent de 5,8 % à 158,7 M€, à l'inverse, le pôle international recule de 6,8 % à 15 M€. Les ventes avec services progressent de 6,6 % à 12,9 M€, notamment grâce à son activité de plateaux-repas, buffets et événementiel en entreprise.

Le groupe coopératif COVIA, basé à Challans et spécialisé dans l'abattage, la transformation et la commercialisation de viandes, a été placé le 11 décembre en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Poitiers. Le groupe emploie 150 salariés. Le groupement de producteurs (350 éleveurs) qui l'approvisionne en bovins, agneaux et porcs, a été dissous.

Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléo-protéagineux
Cotations fruits et légumes
Viticulture - Observatoire Economique du Val de Loire
IPAMPA
Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)
Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)
Livraisons de lait et prix du lait

Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une : B. Chiron (SRAL) et C. Berchon (SREAF)

Productions animales et commerce extérieur : O. Grosmesnil, O. Jean, B. Robert et V. Salaün (SRISE)

Productions végétales : J.C. Bouhier, S. Emeriau, P. Guérin, L. Guiavarch, A. Kéters, A. Piha, A. Prudo et T. Renou (SRISE)

IPAMPA : O. Grosmesnil (SRISE)

IAA : C. Berchon (SREAF)

Contexte météorologique : Météo France

Coordination : A. Piha

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : DRAAF SRISE, SRAL et SREAF
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7472
Prix : 2,50 €